

Présentation du bilan intermédiaire des groupes de travail 4, 5 et 6 du "Gesondheetsdësch"

Communiqué 22.07.2021



En date du 22.07.2021, Romain Schneider, ministre de la Sécurité sociale, et Paulette Lenert, ministre de la Santé et ministre déléguée à la Sécurité sociale, ont présenté lors d'une conférence de presse le bilan intermédiaire des 3 derniers groupes de travail du "Gesondheetsdësch" et ont fait le point sur les projets en cours.

Les groupes de travail 4, 5 et 6 ont traité des sujets suivants:

- › Prévention dans le domaine de la santé: vers un changement de paradigme;
- › Recours aux nouvelles technologies dans le domaine de la santé;
- › Financement du système de la santé: pérennité financière du système.

Cette présentation fait suite au premier bilan qui a été présenté à la Chambre des députés en février 2021 et qui portait sur les travaux des groupes de travail 1, 2 et 3 du "Gesondheetsdësch". Les résultats avaient également été présentés à la presse en date du 23 février 2021.

8 projets supplémentaires identifiés autour du "Gesondheetsdësch"

Les groupes de travail 4, 5 et 6 ont fait ressortir 8 projets supplémentaires pour alimenter la réflexion en direction d'un premier Plan national santé.

"Mieux vaut prévenir que guérir"

La prévention est une composante essentielle d'un système de santé efficace et primordiale dans le changement de paradigme de "sickcare" vers "healthcare". La complexité des soins augmente généralement avec l'évolution d'une maladie, d'où le proverbe: mieux vaut prévenir que guérir.

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la prévention et la promotion de la santé peuvent considérablement contribuer à la réduction de la prévalence de maladies chroniques non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète, obésité) qui sont devenues une préoccupation croissante dans tous les pays car elles constituent le plus lourd fardeau économique pour le système de santé.

"C'est dans cette optique que le Luxembourg s'investit depuis plusieurs années dans la prévention des maladies. Si dans le passé de nombreux programmes de prévention indépendants les uns des autres ont été lancés,

dorénavant, il s'agira de les revoir et d'évaluer, de consolider et de coordonner les mesures de prévention dans le cadre d'une stratégie plus globale de prévention qui sera définie", a annoncé Paulette Lenert.

eSanté: De nouvelles opportunités pour le patient et le système de santé

Pour Paulette Lenert, "Le secteur luxembourgeois des technologies de la santé connaît une croissance constante depuis quelques années. Le Luxembourg a donc une bonne base de départ et les exemples d'initiatives à fort potentiel sont nombreux. L'utilisation des données de santé existantes, la mHealth et l'intelligence artificielle offrent des opportunités inédites pour le patient mais aussi pour le système de santé et pour le pays. Le secteur des technologies de la santé constitue ainsi un important pilier économique. Un rapprochement des différents acteurs des secteurs numérique et santé est indispensable".

Parmi les projets qui ressortent de ce groupe de travail comptent: La mise en place d'un comité interministériel chargé de coordonner la digitalisation dans le domaine de la santé en ligne avec la stratégie nationale, la mise en place d'un comité permanent chargé de favoriser et de coordonner l'innovation dans le domaine de la santé, la proposition d'une stratégie nationale eSanté par l'Agence eSanté ainsi que la mise en œuvre de la feuille de route du numérique en santé.

Le financement du système de santé du futur

Les défis auxquels fait face le système de santé et la mise en œuvre des mesures issues des GT du Gesundheitsdësch requièrent un financement adéquat pour assurer une haute qualité des soins. Dès lors, il s'agit aussi de rendre le système plus efficient et d'investir aujourd'hui dans la santé de tous. À la lumière des défis, le groupe de travail 6 a souligné que les principes du financement actuel doivent être maintenus tout en assurant les investissements requis. À ceci s'ajoute une réduction de la charge administrative à tous les niveaux pour centrer les investissements sur les besoins des patients.

"Des soins de qualité requièrent des investissements ciblés qui peuvent être assurés par un système qui a fait ses preuves et qui répartit la charge entre tous les acteurs (assurés, employeurs et État). Il s'agit de se baser sur ce qui a contribué au succès de notre système de santé et de le rendre plus efficient pour pouvoir relever les défis", a souligné Romain Schneider.

Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site web dédié www.gesondheetsdesch.lu

Communiqué par le ministère de la Sécurité sociale / ministère de la Santé

Plus

[Présentation PowerPoint - Gesundheitsdësch \(Pdf - 1,74 Mo\)](#)

Ministre(s)

[LENERT Paulette](#)

[SCHNEIDER Romain](#)

Organisation(s)

[Ministère de la Santé](#)

[Ministère de la Sécurité sociale](#)

Thèmes

[Justice sociale / Protection et sécurité sociales](#)

[Santé / Bien-être](#)

Date de l'événement

22.07.2021

Dernière mise à jour 22.07.2021